

L'économie suisse et l'expansion de l'Union française

Autor(en): **Bauer, Gérard**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **33 (1953)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-888307>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'économie suisse

et l'expansion de l'Union française

EN première place des efforts répétés entrepris par la direction de la Chambre de commerce suisse en France aux fins de faire mieux connaître les aspects si nombreux et si divers des échanges économiques franco-suisse, de faire mieux apprécier, tout à la fois, leurs fondements traditionnels et complémentaires et leurs possibilités d'expansion harmonieuse, je me dois de saluer l'heureuse initiative qui l'a amenée à consacrer plusieurs fascicules de sa « Revue économique franco-suisse », en 1953 et 1954, à l'Union française.

Sujet vaste et complexe, qui, grâce à des plumes compétentes, va être présenté fort opportunément aux lecteurs de la Revue, aux hommes d'affaires suisses en particulier.

En effet, au moment où le premier plan d'aménagement de l'Afrique du Nord et de l'Union française, conçu au lendemain même de l'arrêt des hostilités, touche à sa fin, il importe de procéder à ce large tour d'horizon. Il permettra de situer le point de départ de l'entreprise, de mesurer le chemin parcouru et d'évaluer les résultats acquis. Éloquent en lui-même, l'effort d'équipement prend toute sa valeur si l'on se souvient dans quelles conditions, dans quelles circonstances et au prix de quels sacrifices il a été réalisé; il s'agissait, dans la Métropole et en Afrique du Nord, de remettre en marche l'appareil de production détruit ou paralysé par la guerre, comme aussi de concevoir, de financer et d'exécuter le plan d'équipement et de modernisation destiné par une exploitation plus intense et plus méthodique de leurs richesses naturelles, à assurer aux territoires d'outre-mer, lato sensu, l'essor économique et social que commande, en particulier, leur développement démographique souvent considérable.

A ces conditions de départ défavorables, que les difficultés de financement aggravées par la coexistence de besoins d'investissements non moins impérieux suffisent à expliquer, se sont ajoutés l'ensemble des obstacles naturels, tels que, à des degrés différents selon les territoires, le climat, l'usure parfois avancée du sol, l'accroissement de la population s'unissant à l'amélioration indispensable du mode de vie, la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la modeste des réserves d'énergie immédiatement disponibles.

Enfin, la détermination des besoins impérieux et la mise en œuvre des actions prioritaires se sont avérées d'autant plus délicates, d'autant plus périlleuses parfois, qu'il s'agissait de satisfaire à des demandes urgentes au risque de déséquilibrer le processus de développement économique et social qui se doit d'être mesuré dans son rythme et ambitieux dans ses objectifs finaux.

Aussi bien les réalisations à ce jour commandent l'admiration.

LES buts que les autorités françaises ont assignés au lendemain de la guerre, au plan de mise en valeur de l'Afrique du Nord et de l'Union française (faire face aux besoins d'une population croissante, assurer l'amélioration du niveau de vie, contribuer à l'expansion économique de l'Union dans son ensemble) de même que le degré d'exécution de ces projets et l'élaboration de nouveaux plans d'équipement, doivent retenir toute notre attention. En effet, ils érigent ces territoires en de nouveaux marchés pour les pays européens, en particulier pour ceux dont l'économie et l'exportation sont spécialisés, comme c'est le cas pour la Suisse.

L'intérêt que présente ce développement — dont, au reste, on ne saurait s'attendre raisonnablement qu'il se fasse à une cadence rapide — ne saurait être assez souligné.

La création d'agences ou de représentations des industries suisses de produits de consommation ou de biens d'équipement en témoignent. En face des perturbations que subissent, outre-mer, nombre de débouchés européens et de la chute des exportations du vieux continent qui y étaient traditionnellement destinées, des partenaires nouveaux et complémentaires accèdent, de la sorte, progressivement à la vie des échanges économiques.

CETTE qualité de partenaires naturels des pays européens implique non seulement des efforts sans cesse renouvelés en vue de l'amélioration de la production indigène, une prospection tenace des débouchés fortement recherchés par une concurrence souvent âpre, mais aussi une politique à l'importation, ouverte et conséquente. Seul, en effet, un flot d'échanges commerciaux régulier, en expansion, peut constituer la condition matérielle et créer le climat psychologique indispensables à l'amorçage d'un courant d'investissement en provenance des pays européens excédentaires en capitaux. Il en est la première raison d'être et sa justification économique.

Telles sont les observations préliminaires que la nouvelle initiative de la Chambre de commerce suisse en France, qui ne laisse pas d'être fructueuse, me suggère, en guise de modeste contribution aux excellentes pages qui suivent.

Gérard Bauer

Ministre plénipotentiaire,
Délégué du Conseil fédéral près l'O. E. C. E.
et la Communauté européenne du charbon
et de l'acier